

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt le 06 juillet, les membres du conseil municipal ont été convoqués par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour délibérer sur les affaires ci-après :

▪ **Pour délibérations :**

- Election des délégués et de leurs suppléants aux élections sénatoriales
  - **Affaires diverses**
- Questions diverses

**La séance sera publique mais limitée à 5 personnes, les mesures de distanciation sociale devront être respectées.**

L'an deux mille vingt le dix juillet, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-CHAMASSY, se sont réunis en **session ordinaire**, au nombre de 08 à la salle des fêtes, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 06 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Roland DELMAS, Maire.

**Présents :** DELMAS Roland, DURAMY Jean-Luc , BORIE Arlette, CARRE Laurent, CIABRINI Edwige, CORBEAU Jérémy, FAURET Claude, GAUX Denis

**Excusés :** BÖSEL Leendert, RESENDE PEDRO Manuel, LALBAT Sophie, BARSE Mathilde, VAN STOLK Anne, LLACER Jean-Michel, GENDRON Karine

Monsieur LLACER Jean-Michel adonné pouvoir à Monsieur DELMAS Roland  
Madame LALBAT Sophie a donné pouvoir à Monsieur DELMAS Roland  
Madame BARSE Mathilde a donné pouvoir à Madame BORIE Arlette  
Madame VAN STOLCK a donné procuration à Monsieur DURAMY Jean-Luc

## **ELECTIONS DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES**

### **I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Monsieur le maire donne lecture à l'assemblée du procès verbal de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

### **II – DELIBERATIONS**

#### **D 2020 29 –ELECTIONS DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES**

Après avoir composé le bureau, le maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

#### **CANDIDATS :**

**Titulaires :**

DURAMY Jean-Luc  
CARRE Laurent  
DELMAS Roland

**Suppléants :**

GAUX Denis  
CIABRINI Edwige  
BORIE Arlette

Les trois titulaires et les trois suppléants cités ci-dessus sont élus avec 12 voix, et acceptent le mandat.

Le procès verbal relatif à cette élection est archivé dans le dossier des élections sénatoriales de la mairie.

**III - AFFAIRES DIVERSES :**

***- Questions diverses***

Nomination des nouveaux membres de droit du conseil municipal du conseil d'administration du comité des fêtes de Saint-Chamassy :

Jérémy CORBEAU, Claude FAURET, Laurent CARRE, Arlette BORIE, Denis GAUX

*Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à vingt et une heures quarante minutes*

**Le maire,**

**Le secrétaire,**

**Le conseil municipal,**